
Grand âge: induire plus de "démocratie" dans la gouvernance et gagner le "rapport de force" avec les institutions

C'est ce à quoi ont appelé respectivement le directeur général des services de la Gironde, Stéphane Corbin, et le directeur adjoint de l'AD-PA, Eric Frégona, lors de la première Agora du grand âge.

Organisée conjointement par la Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées (Fnaqpa) et l'Association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA), l'Agora du grand âge a eu lieu du 18 au 20 juin à Albi.

Béatrix Duliège, directrice d'Ehpad pendant 12 ans qui a démissionné en décembre 2024, y a notamment raconté les raisons de son ras-le-bol. "Ce qui me motivait, c'était de pouvoir répondre aux besoins des résidents. Je me sentais dans cette mission-là." Or, après avoir notamment monté une unité Parkinson dans un premier Ehpad sans "un centime de l'ARS [agence régionale de santé]", puis une unité pour personnes handicapées vieillissantes dans un second sans "un kopeck de l'ARS", et ce malgré l'existence du "plan '50.000 solutions'... réservé en fait au seul secteur du handicap", après des attermolements de la métropole de Lyon sans concrétisation, elle a jeté l'éponge.

"Un peu lâchement, je suis partie et j'ai écrit à l'ARS et à la métropole pour leur dire qu'ils ne comprenaient rien de notre métier. Ce courrier a été mis sur les réseaux sociaux et vous m'avez tous dit: 'on est dans la même galère'", a-t-elle lancé aux directeurs dans la salle. "Eh bien réagissez, vous, les politiques! Aidez mes collègues car on est vraiment motivés!"

"En face de vous [au département et à l'ARS], vous avez aussi des personnes qui se donnent à fond", a réagi la première vice-présidente du conseil départemental du Tarn, Elisabeth Claverie. "Après, c'est vrai que les moyens, on en a de moins en moins dans le département. [...] Mais il n'y a pas les uns contre les autres. On est tous dans le même bateau et on essaie d'avancer ensemble."

"Je vous rejoins avec beaucoup de détermination", a ajouté le directeur général des services de la Gironde, Stéphane Corbin. "Je voudrais aussi rendre hommage à toute une communauté qui fait un métier difficile, chacun à son niveau. Créons les conditions du dialogue, et pas seulement dans des colloques nationaux."

c

"Après, effectivement, on crée de la complexité qui ne favorise pas la sortie de crise. Vous avez deux autorités de tutelle et trois modes de financement, [avec] des équations tarifaires et des programmes spécifiques via des financements complémentaires, et c'est là que le temps du projet ne correspond pas toujours avec les opportunités financières", a avancé celui qui a aussi été directeur adjoint de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). "Et avec des autorités qui ont elles-mêmes des logiques de financement qui ne sont pas du tout les mêmes."

"J'ai participé à la création de la branche autonomie, qui visait à ce que l'on aborde la question du soutien à l'autonomie des personnes dans le cadre de la sécurité sociale, c'est-à-dire avec des moyens

pour cela, et le reversement, comme le prévoit notre système de protection sociale, de cotisations [...]".

"Et c'est là que l'on n'est pas au rendez-vous, tout le monde le reconnaît. On n'est pas au rendez-vous parce qu'il n'y a pas eu d'avancée sur la fongibilité des enveloppes entre les personnes âgées et les personnes handicapées, et donc, cinq ans après, on en est encore, comme je l'ai fait la semaine dernière dans un Ehpad, à chercher des solutions pour les personnes de 59 ans", a-t-il regretté.

"On n'est pas au rendez-vous, non plus, parce qu'il n'y a pas eu de modification des modes de financement par la CNSA entre ce qui relève de l'établissement et ce qui relève du soutien à domicile. Et quand vous ne faites pas évoluer les choses, chaque crédit est fléché sur des opérations précises. Comme vous le dites pour le programme '50.000 solutions'", a-t-il lancé à Béatrix Duliège.

"Notre modèle de financement et de compensation par la branche autonomie ne nous permet plus de financer l'autonomie à la hauteur que l'on souhaiterait. Pour les collectivités, c'est du renoncement permanent", a-t-il insisté.

"Il y a besoin de démocratie dans les politiques de l'autonomie [...]. Même si le Parlement détermine la répartition des moyens, [...] sur la finesse dans leur utilisation, le contrôle citoyen n'est encore pas assez fait. Départements et ARS développent des outils de démocratie, mais qui méritent de trouver encore plus de place", a-t-il encouragé.

"C'est de plus en plus du rapport de force, et vous, directeurs, il faut que vous ayez les techniques, les outils, pour pouvoir être vainqueurs de ce rapport de force vis-à-vis des institutions", a soutenu le directeur adjoint de l'AD-PA, Eric Frégona. "Cela passe par se former aux relations publiques et à la communication. On a besoin de tous les directeurs, que cela vienne d'en bas! On a des rapports souvent cordiaux avec les institutions publiques. Pour autant, il faut qu'elles comprennent précisément ce que nous attendons."

"Et nous avons besoin de Citoyennage pour comprendre ce que veulent les personnes âgées", a-t-il souligné à destination de Francine Serra, administratrice de cette association, venue expliquer les desiderata des résidents de "maisons de retraite".

Des raisons d'espérer

Stéphane Corbin a néanmoins relevé "une vraie avancée: l'ouverture des établissements".

Il y a quelques années, "les établissements étaient très renfermés sur eux-mêmes, notamment du fait de la réglementation, et nous avons d'ailleurs encore quelques scories, sur la sécurité incendie, par exemple". Mais aujourd'hui, "des établissements s'ouvrent sur la ville, créent des activités annexes qui permettent l'"aller-vers" et qui favorisent la participation des personnes".

"Parfois, il y a des petits rayons de soleil, et je suis fier que nous ayons obtenu l'accueil des animaux de compagnie dans les établissements", a donné comme exemple Eric Frégona. "Et vous ne savez pas à quel prix! [...] On a fait des réunions à n'en plus finir et le [projet de] texte faisait huit pages [...]. Au bout d'un moment, nous avons été entendus par la direction générale de la cohésion sociale et elle a sorti un texte d'une page, avec une possibilité de souplesse pour les directeurs, ce que nous attendions", a-t-il raconté.

Néanmoins, "dès lors que nous ne bougerons pas les politiques, que vous ne vous mobiliserez pas, il n'y aura pas d'argent. Et quand il n'y a pas d'argent, on fait de la norme", a-t-il prévenu. Or "il faudrait diviser les normes par deux."

Au passage, la responsable des relations institutionnelles de la Fnaqpa, Clémence Lacour, a assuré avoir "lu le plan sur les '50.000 solutions'" et n'avoir "vu nulle part une exclusion de principe" pour les Ehpad. "Cela laisse la place à l'interprétation, et j'ai ouï dire que dans d'autres régions, des crédits ont été accordés."

Lors de cette table ronde, a également été abordée la question des tarifs d'hébergement différenciés dans les Ehpad.

Des fédérations circonspectes après la réunion ministérielle

Clémence Lacour, pour la Fnaqpa, et Eric Frégona, pour l'AD-PA, se sont montrés circonspects sur la rencontre organisée le 17 juin par le ministère avec une quarantaine d'acteurs du grand âge.

"On nous a dit qu'allait bientôt nous être présenté un plan d'action pour le grand âge, mais on ne nous a pas dit ce qu'il allait y avoir dedans. On nous a laissé entendre qu'il y aurait certainement un travail sur des actions partagées dans le cadre de la future conférence nationale pour l'autonomie; du coup, je me dis qu'il risque encore d'y avoir des concertations", a rapporté Clémence Lacour.

"[Directeurs], vous nous dites que vous avez besoin de réponses concrètes, mais on nous renvoie à des concertations sur d'éventuels plans..." a rebondi Eric Frégona.

Parmi les sujets à régler, le représentant de l'AD-PA a cité la réforme des services autonomie à domicile, estimant que "ces mariages forcés" entre services "[étaient] trop hâtifs". "C'est une bonne réforme mais qui ne va pas du tout dans son application."

La représentante de la Fnaqpa a abondé et cité aussi, entre autres, "le travail sur les résidences autonomie, pour rehausser les seuils d'accueil [des personnes les plus dépendantes]". "L'idée que nous avons portée, c'est d'enlever ces seuils". Il ne s'agit pas de mettre en difficulté les résidences, "mais c'est le seul logement où il y a des conditions sur l'état de santé pour y accéder et y rester. Et on a milité pour ne pas rigidifier leur cadre d'activité et les ancrer dans le domiciliaire".

Valérie Lespez